

Comité d'entreprise NTN-SNR ROULEMENTS

Procès verbal de la séance plénière du 25 Octobre 2018

Le Résumé du Secrétaire

Situation économique :

Les ventes Auto 1ère Monte sont en recul de + de 10% depuis le mois d'août. Christophe ULRICI est venu expliquer aux élus très précisément l'incidence des nouvelles normes anti-pollution sur cette chute des ventes. De plus les organismes de prévisions annoncent un marché stable, confirmant que nous sommes vraisemblablement sur le haut d'un plateau avec les volumes 2017, 2018 et probablement 2019.

Sur les autres marchés les volumes Industrie se portent plutôt mieux et l'Aéronautique continue à souffrir de la difficulté à livrer les volumes attendus chez nos clients.

Point sur les indicateurs de l'Intéressement :

A la fin du 1^{er} semestre FY2018, le résultat de la performance s'élève à 28,6 points sur 50. Concernant la MOP, le résultat n'est pas consolidé donc pas diffusé.

Fonctionnement du CE :

Les élus ont validé le changement de site internet du CE qui doit permettre une communication plus interactive concernant les aides et les offres proposées

Renouvellement membres de CHSCT :

Election d'un membre CHSCT pour le site d'Argonay,

Votants CE : A.Scheuring, P.Segaud, S.Deloison, I.Combépine-Bottiero, M.Desaire, T.Dufrêne, L.Revolt, O.Passerini, T. Vonner.

Votants DP : F.Midali, C.Fougerousse.

Candidat encadrement : MULLIEZ Olivier

Résultats : 5 Blancs – 6 Pour

Monsieur MULLIEZ Olivier est élu.

Election de membres CHSCT pour le site de Seynod,

Votants CE : A.Scheuring, P.Segaud, S.Deloison, I.Combépine-Bottiero, M.Desaire, T.Dufrêne, L.Revolt, O.Passerini, P.Barbin.

Votants DP : B.Lansard, S.Mazzoleni, C.Buissier , G.Lubin,T.Vonner,

Candidat non cadre : DUFRENE Stéphane

Résultats : 11 Blancs – 3 Pour

Monsieur DUFRENE Stéphane est élu.

Candidat encadrement : TRIAIRE Jérôme

Résultats : 8 Blancs – 6 Pour

Monsieur TRIAIRE Jérôme est élu.

Election d'un membre CHSCT pour le site d'Annecy,

Votants CE : A.Laroza, P.Segaud, S.Deloison, I.Combépine-Bottiero, A.Scheuring, T.Dufrêne, L.Revolt, O.Passerini, T. Vonner.

Votants DP : M.Desaire, A.Gaillardo, M.Mahé, R.Pergoud, Y.Gervais, S.Courajoud, I.Clerc-Dubois.

Candidat Encadrement : PFLIMLIN Daniel

Résultats : 5 Blancs – 10 Pour – 1 Nul

Monsieur PFLIMLIN Daniel est élu.

Election de membres CHSCT pour le site de Meythet,

Votants CE : A.Laroza, P.Segaud, S.Deloison, I.Combépine-Bottiero, A.Scheuring, T.Dufrêne, L.Revolt, O.Passerini, T. Vonner.

Votants DP : P.Dias, S.Berthier, S.Cuttaz, P.Naudin, M.Guillot.

Candidat Encadrement : BUISSIERE Bastien

Résultats : 10 Blancs – 4 Pour

Monsieur BUISSIERE Bastien est élu.

Candidat non cadre : PRAIRE Yann

Résultats : 10 Blancs – 4 Pour

Monsieur PRAIRE Yann est élu

En l'absence de Madame Elizabeth BATTAREL, Madame Isabelle PICHARD assiste Monsieur Johann LEMOINE pour cette séance.

Le procès-verbal de la séance plénière du 26 septembre 2018 est approuvé.

SITUATION ECONOMIQUE SNR

Monsieur Johann LEMOINE présente la situation de l'activité industrielle pour le mois de Septembre.

Le prévisionnel de ventes pour l'Auto 1^{ère} Monte s'élève à 146,38 M€, et pour l'Auto 1^{ère} monte hors Renault à 270,06 M€. L'écart budget FY2018 est - 3,25.

Niveau peu élevé revu à la baisse en fonction de l'actualité.

Le niveau des Sorties de Fabrication, qui s'élève 2111 K€/jour à fin Septembre 2018.

L'auto reste en difficulté suite au ralentissement des commandes des constructeurs automobiles impactés par les normes qualité.

Pour l'Aéro, la non satisfaction des clients suite aux retards de production reste très forte.

Les stocks avec un niveau à 225,67 M€ sont de nouveaux en progression. C'est la conséquence directe de la baisse d'activité.

La CGT demande quand les objectifs de stocks seront fixés.

Monsieur Johann LEMOINE répond que l'absence d'objectif s'explique par les changements de structure au niveau la Supply-Chain. Ils devraient être fixés prochainement.

SITUATION DE L'EMPLOI

L'effectif par type de contrat CDI/CDD s'élève à 2850 personnes dont 5 CDD.

A ce jour, on compte 59 contrats en alternance pour la nouvelle année scolaire.

Le nombre d'intérimaires à fin Septembre est en légère baisse avec 140 personnes.

Le cumul des entrées CDI à fin Septembre pour l'année fiscale FY 2018 est de 137 salariés pour toutes les catégories (69 ouvriers, 30 Etam, 38 cadres).

Les mouvements de personnel pour le mois de Septembre se soldent à 22 entrées et 36 sorties.

La CGT fait remarquer que ce mois-ci on bat tous les records en départs.

Monsieur Johann LEMOINE confirme que le niveau du mois de septembre est supérieur aux mois précédents.

FO intervient sur le déséquilibre entre l'effectif Ouvriers toujours à la baisse et l'effectif des Cadres toujours à la hausse.

Pour Monsieur Johann LEMOINE, la technologie évolue, cela explique que le niveau de formation demandé est plus élevé et cela correspond à un niveau Cadre.

Pour FO, on demande au personnel de ne pas cumuler les jours de congés, mais le manque d'effectif Ouvriers ne permet pas de prendre ces congés, car il n'y a pas assez de monde sur les machines. A force de baisser les effectifs, ce sont les ouvriers qui trinquent le plus. En Mars on demande de baisser les stocks et ensuite il faut les remonter donc on refuse les congés.

La CFDT fait remarquer que sur beaucoup de postes, avant on avait des techniciens et maintenant on a des Cadres.

Pour SUD, bientôt il y aura plus de barreurs que de rameurs !

Monsieur Johann LEMOINE répond qu'il faudra toujours les deux.

Madame Isabelle PICHARD explique que l'effectif est adapté en fonction des besoins de l'entreprise.

Pour SUD, il faut faire évoluer les salaires en conséquence.

La CFDT demande de prendre en compte cette évolution. Aujourd'hui bon nombre d'entre nous ne seraient plus embauchés ou alors dans une autre catégorie.

HEURES SUPPLEMENTAIRES

Pour le mois de Septembre, les heures supplémentaires s'élèvent à 4588 heures.

Pour FO, s'il y a assez de monde en semaine on ne devrait plus faire d'heures supplémentaires.

SUD rappelle qu'il avait été annoncé lors d'un CE que les heures supplémentaires coûtaient chères et qu'il valait mieux en faire moins et mieux payer les heures normales !

Monsieur Johann LEMOINE explique que la priorité est d'améliorer les sorties de fabrication pour livrer les clients dans les délais et limiter les recours aux taxis. Ensuite la directive sera bien de limiter les heures supplémentaires.

SUD demande quelle mesure va être prise ?

Monsieur Johann LEMOINE explique que la baisse d'activité prévue sur la fin d'année devrait permettre entre autre de réduire naturellement les heures supplémentaires.

Pour SUD c'est ponctuel et cela va bien redémarrer.

La CGT demande si Argonay est bien en dehors de la démarche.

Monsieur Johann LEMOINE confirme que le site d'Argonay est bien spécifique.

La CGT souligne que c'est très contradictoire avec la demande de prise de congés. Et profite de cette prise de parole pour faire part de son mécontentement concernant la transmission d'informations importantes de l'Entreprise aux élus du CE et aux organisations syndicales. Il y a une forte dérive à ce niveau pour savoir en temps réel ce qu'il se passe. Depuis le début de la semaine des Japonais sont sur Argonay et on ne dit rien. On pourrait également parler de Cran où le magasin ne tourne pas par manque de travail.

Monsieur Johann LEMOINE entend bien et demande à la CGT quelle information elle souhaiterait ?

La CGT explique qu'une information a été redescendue au personnel du site.

La CFDT confirme que Monsieur Romuald FAUCHEUX a communiqué hier matin et on aurait pu s'attendre à avoir cette information pendant de cette scéance.

Pour la CGT, le COMEX doit se bouger, il faut faire de la communication sur les actions à mener. Tout doit être mis en œuvre pour éviter un plan social y compris en impliquant les élus.

Monsieur Johann LEMOINE demande quelle communication a été faite sur Argonay ?

La CGT répond qu'il faut demander à Monsieur FAUCHEUX ce qu'il a annoncé.

Monsieur Johann LEMOINE demande les éléments principaux de cette annonce.

La CGT précise que cette information porte sur les problèmes de livraisons avec 2 clients importants, SAFRAN et PRATT & WHITNEY, que la situation est grave si on n'apporte pas de solutions.

La CGT revient sur le fait que la Direction ne respecte plus les Instances Représentatives du Personnel et encore moins le CE et son secrétaire. Il est grand temps que le comité d'entreprise retrouve toute sa place. Quand le CE n'est plus informé, ce sont tous les salariés qui ne le sont plus. Et les rumeurs se propagent. Le comité d'entreprise dispose d'un droit d'information et de consultation sur tout ce qui concerne des actions économiques importantes, comme des questions relatives à l'organisation et à la gestion générale de l'entreprise, lorsqu'il prend des décisions conséquentes, l'employeur doit en informer le CE. On est dans une situation d'urgence, la Direction a laissé s'installer le désordre, on a touché le fond sans avoir la capacité de redresser la situation et de « remonter la tête de l'eau ».

Monsieur Johann LEMOINE reconnaît qu'il n'y a pas eu de communication au CE et depuis l'arrivée des japonais sur le site d'Argonay. La décision de l'actionnaire a été très rapide et donc les délais très courts pour l'organisation ce qui ne facilite pas la communication. La Direction a été mobilisée à 100% sur le sujet. A chaque CE la situation d'Argonay est quand même abordée régulièrement.

Madame Isabelle PICHARD explique que c'est suite à un déplacement de Monsieur Sébastien NICOLAUX chez PRATT & WHITNEY la semaine passée pour s'expliquer sur les retards de livraison que la décision d'envoyer des Japonais sur Argonay a été prise. Ce n'est pas la première fois que NTN-SNR s'explique avec un client insatisfait, mais suite à ce déplacement NTN a mandaté une équipe sur le site d'Argonay immédiatement.

Monsieur Johann LEMOINE propose d'attendre de voir ce qui est décidé dans les jours à venir avant de revenir vers les élus.

FO confirme qu'il est important d'informer le CE.

La CGT demande à la Direction de relancer la communication au sein du CE. On passe les trois quarts de la séance à aborder des problèmes qui ne sont pas importants et quand il faut, on ne communique pas. Il faut que l'information circule rapidement.

La CFDT revient sur les problèmes rencontrés sur Argonay, pour elle il y a de réelles difficultés à respecter les timings dans les phases de développement, on attend toujours la dernière minute pour mettre les ressources nécessaires. Par exemple, cette semaine toute l'équipe NEO est missionnée sur Argonay, alors qu'avant on ne voyait personne, est-ce bien normal ?

Pour la CFE-CGC on ne va pas refaire le débat du dernier CE sur la communication. Tout le monde est bien d'accord sur ce problème majeur de communication dans l'entreprise y compris le PDG, mais en trois semaines que c'est-il passé ? Rien. On ne va pas encore attendre 6 mois, s'il le faut on va faire comme les clients et s'adresser directement à l'actionnaire et de manière plus sévère.

Le secrétaire fait le point sur le timing de la semaine passée : l'Ordre du Jour a été fixé le mardi, les enveloppes ont été envoyées le jeudi et la décision de l'actionnaire de venir le vendredi. Il est évident qu'une modification de l'ordre du jour était compliquée, mais cela peut s'organiser pour le futur en communiquant par mail et téléphone si une urgence intervient après envoi des convocations. On peut toujours rajouter un point dans les divers.

Monsieur Johann LEMOINE ajoute que l'absence de Madame Elizabeth BATTAREL n'a pas facilité la communication sur ce point.

La CFE-CGC confirme qu'avant vendredi personne ne savait pour l'arrivée des Japonais.

INTERESSEMENT SEPTEMBRE 2018

Monsieur Johann LEMOINE commente les indicateurs de performance pour l'intéressement à fin Septembre.

Le total des points, pour la prime de performance, est de 28,6 / 50 :

Qualité (cout rebuts + EI) : 10 / 10

Qualité (plaintes clients) : 6,9 / 10 (cumul de l'indicateur à 8,33 %)

Taux de service : 4,7 / 10 (cumul de l'indicateur à 47 %)

Performance (VA usine) : 3 / 10 (+ 2,5 % / budget)

Frais généraux : 0 / 5 (+ 4,9 / budget)

Sécurité : 4 / 5 (TF1 à 11,4)

FO renouvelle sa demande d'explication concernant le résultat qualité à 10 pour les rebuts ? On manipule les chiffres !

Madame Isabelle PICHARD rappelle que l'on regarde le résultat par rapport à un budget et que ce budget a été dégradé pour 2018.

Pour FO cela veut dire que le budget était donc trop élevé et les anciens résultats étaient faussés !

Monsieur Johann LEMOINE s'étonne que FO ne soit pas satisfaite des bons résultats.

Pour FO quand on reste plusieurs mois à zéro et que l'on passe d'un coup à dix cela fait sourire tout le monde.

La CGT demande quel est le niveau de la MOP ?

Monsieur Johann LEMOINE précise que comme on arrive à la fin du 1^{er} trimestre, le chiffre sera communiqué après consolidation du résultat.

La CGT précise que sur Argonay la MOP a été annoncée à 1,8%.

La CFDT demande une explication sur le résultat de l'indicateur des frais généraux ?
Monsieur Johann LEMOINE explique que la baisse du chiffre d'affaires ainsi que la hausse des frais généraux influent directement sur le calcul de l'indicateur.

PRESENTATION DU MARCHE AUTO

Monsieur Christophe ULRICI Directeur commercial Auto 1^{ière} monte présente aux élus les enjeux de l'entreprise dans le contexte actuel et compte tenu des informations parues dans la presse :

Il faut bien faire la différence avec les informations parues dans la presse entre les quantités de ventes véhicules automobiles et la production de véhicules qui est plus directement liée à la quantité de roulements vendus par NTN-SNR. Il faut tenir compte des différents stocks de véhicules existants entre ces 2 étapes.

En 2017, la production de voitures en Europe a atteint 22,22 Millions de véhicules, (+3,2 % / 2016) et a dépassé le record de 2007.

En 2009 la crise avait été brutale avec une reprise rapide.

En 2012, le marché a subi le contre coup européen, suivi d'un cycle de croissance de 5 à 6 ans.

Pour ses estimations et prévisions de ventes, NTN-SNR s'appuie sur les données de l'institut IHS qui prévoit une légère hausse en 2018 (+0,6%) et également en 2019 (+1,2%).

Mais d'autres prévisionnistes annoncent une inversion de cycle après 5 ans de hausse.

L'évolution du marché Européen semble être arrivée à sa limite de croissance.

L'Allemagne restant le premier pays fabriquant en Europe, suivi de l'Espagne et de la France.

L'Angleterre ayant bien reculé avec les incertitudes du Brexit.

La CFDT demande si d'autres prévisionnistes en dehors de IHS prévoient une légère hausse ou si tous prévoient une baisse ?

Monsieur Christophe ULRICI explique que tout le monde prévoit un plateau mais pas de chute brutale.

CFE-CGC demande si les évolutions techniques et également en termes d'écologie ont une incidence sur le marché ?

Monsieur Christophe ULRICI répond que c'est la suite de sa présentation.

Il y a eu une forte chute imprévisible du diesel par rapport à l'essence suite à la perte de confiance des utilisateurs par rapport au scandale des contrôles anti-pollution des constructeurs.

Les villes sont de plus en plus nombreuses à refuser le diesel.

La baisse du marché des véhicules diesel est inéluctable, mais peu impactant sur le marché du roulement (hors activité moteurs).

Cependant, les spécialistes constatent qu'avec le passage des moteurs à essence et la croissance du marché des véhicules SUV, une forte hausse de consommation de carburants. Il y a donc une nécessité de booster le marché des véhicules écologiques.

Les moteurs hybrides enregistrent une forte croissance et les véhicules électriques semblent suivre la tendance.

Certains constructeurs n'ont pas la capacité de fournir les besoins de moteurs à essence.

Pour exemple Jaguar Land Rover ne fabrique pas assez de moteurs à essence. Le marché est donc très perturbé. D'autres marques vont s'appuyer sur leur partenaire (exemple PSA et Opel).

De plus ce marché est bridé par le renforcement constant des normes et l'Europe est très stricte quant au respect des exigences. L'objectif fixé est d'être en dessous 95gr de CO² au 100 km en 2021, au-delà les constructeurs paieront une pénalité. Les états et les constructeurs travaillent pour atteindre ces objectifs.

Les tests réalisés jusqu'à maintenant suivant le Nouveau Cycle Européen de Conduite (NEDC) est remplacé par WLTP test mieux adapté pour les véhicules légers, avec un calcul plus complet, réaliste et exigeant des émissions (durée, vitesse, température, variation d'allure). Ce test est également réalisé sur plusieurs configurations de véhicules.

Les conséquences de la mise en place de ce test WLTP :

- Depuis le 01.09.17 tous les nouveaux modèles étaient concernés
- Depuis le 01.09.18 plus aucun véhicule neuf ne peut être vendu sans cette homologation.

Le 1^{er} constructeur automobile a communiqué sur ses difficultés à réaliser ce test est VW. Après avoir réalisé un stock de véhicules sur le 1^{er} semestre a fortement réduit sa production depuis l'été 2018.

La CFDT demande à quoi sert de stocker des véhicules ?

Monsieur Christophe ULRICI explique que les clients attendent ces véhicules, et pour ceux-là c'est un problème de date d'homologation pour livrer ces voitures.

Il y a également un 2^{ème} niveau de stocks chez les concessionnaires. Ces véhicules ont été fabriqués et vendus par le constructeur, à leurs concessionnaires qui n'ont pas forcément de clients, ce qui explique les ventes avec rabais proposées régulièrement.

PSA en juillet confirmait ses objectifs de production en septembre mais la réalité s'est traduite avec une baisse de -20%.

Renault maintient ses ventes avec le nouveau Duster, mais peine avec les gammes Scénic, Mégane et Espace.

Les équipementiers (Valeo, ...), baissent également leurs prévisions.

Pour NTN-SNR ce qui est sûr c'est que les roulements ont été fabriqués et ne sont plus à faire, ce qui explique le ralentissement en production depuis le retour des congés.

Tous les constructeurs sont cotés en bourse ce qui explique que la communication officielle n'a rien à voir avec la réalité. Il est donc difficile de se projeter, les informations de la part de nos clients concernant les fermetures d'usines d'ici la fin d'année sont plutôt mauvaises pour NTN-SNR.

Ce nouveau test a également amené les constructeurs à sortir de leurs catalogues certains modèles (RS, Sportives, etc..) afin de se repositionner par rapport au nouveau « bonus-malus ».

Une étude montre que le parc des véhicules français est âgé en moyenne de 9 ans, ce qui explique l'incitation au renouvellement avec les différents reprises proposées.

Quelles sont les conséquences pour NTN-SNR ?

- De janvier à juillet 2018 à l'équilibre par rapport à la même période 2017.
- Août 2018 baisse de 10%.
- Septembre baisse de 16% et Octobre semble être équivalent.

Monsieur Christophe ULRICI prévoit une nouvelle baisse entre 5 et 10% d'ici la fin d'année. Les chiffres annoncés par les constructeurs restent trop hauts, il faut mesurer les risques et anticiper.

La CFE-CGC précise que pour les fabricants qui sont 100% sur le diesel, c'est très compliqué avec du chômage forcé !

Les constructeurs communiquent un peu sur les ventes mais pas sur les stocks.

Monsieur Christophe ULRICI explique que VW communique également sur ses stocks. L'objectif des constructeurs sera de tout faire pour réduire au maximum les stocks avant la clôture de l'exercice fiscal 2018 et donc on peut envisager un redémarrage sur le début d'année 2019.

La CFDT demande quelle sera l'influence de la transition énergétique ?

Monsieur Christophe ULRICI prend l'exemple de la Zoé qui est 100% électrique sans boîte de vitesses (réducteur) donc avec un nombre de roulements moins important qu'une voiture classique. A volume identique le chiffre d'affaires est forcément moins élevé que pour une Clio.

NTN-SNR fournit des composants pour les équipementiers de véhicules hybrides.

La CFDT demande où en est le moteur électrique intégré dans les roues ?

Monsieur Christophe ULRICI explique qu'à aujourd'hui le marché n'est pas mature. Il y avait une forte volonté de l'ancien PDG Monsieur SUZUKI, mais il faudra attendre l'évolution du marché vers les nouvelles technologies, type véhicule autonome (pas avant 2030 ou 2035).

Les élus remercient Monsieur Christophe ULRICI pour son intervention.

POINT FERMETURE 2 NOVEMBRE

Les sites de Seynod hors S4 Industrie ainsi que les Services Centraux seront fermés en RTT Collectives.

Pour les autres sites les personnes intéressées pourront prendre un jour de congé en accord avec leur encadrement.

Un débat général suit concernant les salariés de S4 Industrie qui ne comprennent rien, ils doivent travailler mais il n'y a pas de travail donc on leur demande d'aller sur Annecy B. Et faire travailler 4 personnes génère des frais pour chauffer les bâtiments et faire tourner les installations, ce qui n'a pas de sens.

La CGT fait remarquer sa surprise de voir dans les ilots l'affichage des congés par personnes. Ce qui est une atteinte à la liberté et au droit personnel. De plus les noms circulent...

Pour FO, c'est tout S4, c'est voulu et inadmissible. On peut donner la feuille aux personnes, mais individuellement.

Monsieur Johann LEMOINE va se renseigner pour avoir plus de précisions sur ce point.

FO revient sur les fermetures de fin d'Année et principalement sur Argonay où aucun jour n'est positionné.

Monsieur Johann LEMOINE rappelle que les prévisions ont été annoncées au dernier CE avec les insatisfactions connues, donc un point plus précis sera fait le mois prochain quand tout sera calé au niveau des prises de RTT Collectives et des RTT ou congés Individuels et que les dispositions devraient être prises pour les sirs des réveillons pour les équipiers d'après-midi.

FO insiste sur le fait que d'un point de vue humain ce n'est pas possible de faire travailler des salariés jusqu'à 21h15 les soirs de réveillon.

Monsieur Johann LEMOINE demande à FO si il l'a bien entendu.

FO répond que oui.

La CGT demande de préciser l'organisation prévue sur Alès compte tenu de la situation Auto.

Monsieur Johann LEMOINE confirme que comme l'a expliqué Monsieur Christophe ULRICI, la baisse annoncée dans l'Auto impacte directement le site d'Alès. Il est donc prévu des fermetures depuis fin Octobre et également sur la fin d'année avec des étendues plus importantes que sur Annecy.

La CFDT demande s'il y aura du chômage partiel ?

Monsieur Johann LEMOINE précise que maintenant cela s'appelle de l'activité partielle et que oui cela pourra s'appliquer aux personnes n'ayant pas de congés suffisants.

SUD prend des nouvelles de l'assistante sociale ?

Madame Isabelle PICHARD annonce des nouvelles encourageantes.

SUD demande si en attendant un Intérimaire prend le relais ?

Madame Isabelle PICHARD répond que non.

DIVERS

Monsieur Johann LEMOINE donne des précisions concernant l'avancée du projet de cession de la filiale SNR Argentina.

Cette filiale sera cédée à l'entité NTN du Panama. La validation de cette cession doit être actée par le « Board de NTN » le 21/11/2018.

QUESTIONS SYNDICALES

- 1. Comme demandé lors de la réunion CE du mois de septembre, et reporté à ce mois, ce sujet nécessitant un important travail de recherche, pouvez-vous nous faire le point sur le nombre d'arrêts longues maladies ?(CFDT)**

Monsieur Johann LEMOINE réprecise la règle de désignation d'un arrêt longue maladie :

La prévoyance prend le relais de la caisse d'assurance maladie au-delà du 45^{ème} jour d'arrêt.

Donc la longue maladie est déclarée à partir du 46^{ème} jour.

Sites	Nombre de personnes		
	En longue maladie à date	avec arrêt de 46 à 100 jours	Avec arrêt > A 100 jours
Annecy	19	14	14
Argonay	20	15	11
Cran	22	3	2
Meythet	8	12	9
Seynod	2	13	16
Total	71	57	52

Monsieur Johann LEMOINE propose de faire un complément lors d'une prochaine séance, avec un focus sur les arrêts de courte durée (< à 45 jours) en regardant les nombres d'arrêts et les nombres de jours correspondants.

SUD demande comment NTN-SNR se situe par rapport aux autres entreprises de la région ?

Monsieur Johann LEMOINE répond que le comparatif en termes d'absentéisme se fait à l'aide du taux d'absentéisme. Ce point est précisé dans le bilan social. On pourra en reparler à ce moment là.

2. Concernant la proche mise en service du prélèvement à la source, avez-vous prévu de faire une communication explicative sur les nouvelles fiches de paie intégrant le prélèvement ?(CFDT)

Monsieur Johann LEMOINE répond que cela est bien prévu. Un courrier sera remis à chaque salarié avec en complément une communication par affichage et sur l'intranet. Mais il faut bien comprendre que NTN-SNR est juste mandaté par l'état pour faire le prélèvement.

Pour toute question personnelle, la Direction incite les salariés à se rendre sur la plateforme nationale téléphonique au 0811 368 368 ou sur le site www.impots.gouv.fr.

3. Bien que la direction ait assuré le mois dernier que la mise en service du prélèvement à la source ne poserait pas de problème, ce service a-t-il été testé en amont afin de s'assurer du bon fonctionnement ?(CFDT)

Monsieur Johann LEMOINE précise que des tests sont bien prévus et sont réalisés régulièrement pour valider le travail accompli entre les différents services Informatique, Paie et SIRH.

La CFDT cite l'exemple de certaines entreprises qui pratiquent la double paie pour que les salariés puissent vérifier que tout est en ordre.

Monsieur Johann LEMOINE confirme que cela est prévu et se fera en temps voulu.

FONCTIONNEMENT DU CE

Trésorerie :

Le trésorier rappelle les réunions de préparation du futur budget :

- Mardi 6 Novembre à 10h avec les responsables de commissions
- Mardi 13 Novembre à 9h avec l'ensemble des élus.

Formation emploi :

Approbation du compte rendu du 11/10/18, avec un point sur les prestataires au nombre de 137, le budget 2019 et les contrats en alternance. Date de la prochaine commission le 15/11/2019.

Economique :

RAS, le responsable proposera le mois prochain une date pour réunion sur les résultats de l'entreprise.

Sport :

Approbation du compte rendu du 5/10/18 avec la programmation d'une sortie hiver à Manigod, la date n'est encore fixée, un article dans le kiosque précisera les modalités.
Date de la prochaine commission le 9 novembre 2018.

Œuvres Sociales :

Approbation du compte du compte rendu du 8/10/18 avec la visite de Monsieur HEGER qui a fait un point sur la saison 2018 et les nouvelles modalités de distribution des bons Noël. A ce sujet le responsable signale à la Direction les anomalies ou absences de PC et CDF dans le fichier reçu par le service paie, qui handicapent la bonne communication aux salariés .

Monsieur Johann LEMOINE prend note de cette remarque et se rapprochera du service paie.

Logement :

Approbation du compte rendu du 2/10/18 avec les demandes de logements prises en compte par Madame Isabelle Pichard malgré l'absence de l'assistante sociale. Une communication dans le kiosque de décembre sur les nouvelles modalités des prêts logements sera rédigée.

Achats groupés :

Approbation du compte rendu du 4/10/18 avec un nouveau partenaire pour assurer les prêts.

La CGT s'interroge sur ce partenariat qui selon elle viendrait interférer les conventions Signées de partenariats avec nos banques.

SUD répond que cet organisme n'est pas une banque mais seulement un courtier en assurance pour prêts.

Loisirs et culture :

Approbation du compte rendu du 4/10/18, RAS

Divers :

Le secrétaire revient sur le site internet du CE. Comme validé lors de la dernière séance, la résiliation du contrat avec le fournisseur actuel a bien été réalisée.

Suite à la présentation d'un nouveau site proposé par « Galaxie CE » qui semble répondre aux attentes et besoins de la majorité (élus et secrétaires administratives), le secrétaire demande aux élus de valider le nouveau prestataire afin de retourner le devis signé et lancer la mise en œuvre de ce nouveau site. Les élus valident à l'unanimité.

Le secrétaire fait un dernier rappel concernant les articles des commissions et sections ainsi que les tribunes syndicales pour le futur Kiosque prévu dans les boîtes aux lettres début Décembre.

A la demande d'un élu, le secrétaire rappelle également la formation sur le CSE par l'expert comptable du CE programmée au mardi 30 Octobre à 13h30.

La prochaine réunion du CE aura lieu le jeudi 29 Novembre 2018 à 8h.

(A valider avec Madame Elizabeth BATTAREL)

La présidente
Elizabeth BATTAREL

Le secrétaire,
Olivier Passerini